



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019 À 18 HEURES 30
SALLE LADISLAS DE HOYOS DU PÔLE CULINAIRE DE MACS À SEIGNOSSE**

Nombre de conseillers :
en exercice : 54
présents : 34
absents représentés : 15
absents : 5

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six du mois de septembre à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 18 septembre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle « Ladislas de Hoyos » du pôle culinaire de MACS à Seignosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Pierre FROUSTEY, Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Patrick LACLÉDÈRE, Jean-Claude SAUBION, Alain LAVIELLE, Jean-François MONET, Patrick BENOIST, Benoît DARETS, Aline MARCHAND, Didier SARCIAT, Francis BETBEDER, Lionel CAMBLANNE, Xavier GAUDIO, Henri ARBEILLE, Delphine BART, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Nelly BÉTAILLE, Pascal BRIFFAUD, Pascal CANTAU, Anne-Marie DAUGA, Nathalie DECOUX, Jean-Luc DELPUECH, Michel DESTENAVE, Louis GALDOS, Éric KERROUCHE, Francis LAPÉBIE, Michel LAUSSU, Isabelle MAINPIN, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Pierre PECASTAINGS, Christine TOULAN-ARRONDEAU, Françoise TROCCARD, Jean-Louis VILLENAVE.

Absents représentés :

Mme Nicole CHUSSEAU a donné pouvoir à Mme Anne-Marie DAUGA, M. Hervé BOUYRIE est suppléé par M. Bernard MORESMAU, Mme Christine BENOIT a donné pouvoir à M. Jean-Claude SAUBION, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, M. Fabrice DATCHARRY a donné pouvoir à M. Pascal BRIFFAUD, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, Mme Christine GAYON a donné pouvoir à M. Benoît DARETS, Mme Valérie GELEDAN a donné pouvoir à M. Lionel CAMBLANNE, Mme Christine JAURY-CHAMALBIDE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, Mme Corine LAFITTE a donné pouvoir à Mme Françoise TROCCARD, Mme Marie-Thérèse LIBIER est suppléée par Mme Corine WALTER, Mme Patricia MARS-JOLIBERT a donné pouvoir à M. Aline MARCHAND, M. Michel PENNE a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, M. Jérôme PETITJEAN a donné pouvoir à M. Jean-Luc DELPUECH.

Absents : Monsieur Arnaud PINATEL, Mesdames Nathalie CASTETS, Catherine COLL, Cécile CROCHET, Chantal JOURAVLEFF.

Secrétaire de séance : Monsieur Francis LAPÉBIE.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - DÉCISIONS MODIFICATIVES - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE

A - BUDGET PRINCIPAL

a) Travaux hors compétence - Commune de Bénésse-Maremne

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits nécessaires aux travaux hors compétence prévus pour l'opération de réaménagement de l'allée d'Aouce à Bénésse-Maremne portant sur l'aménagement de stationnements, d'une voie verte avec réfection intégrale de la chaussée.

<i>Sections - Articles</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement Article 4581193 travaux hors compétence Bénésse-Maremne	+ 29 000,00 €	
Investissement Article 4582193 travaux hors compétence Bénésse-Maremne		+ 29 000,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

b) Travaux Hors compétence - Commune de Bénésse-Maremne

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits nécessaires aux travaux hors compétence prévus pour l'opération de réaménagement de la route d'Angresse à Bénésse-Maremne portant sur l'aménagement d'un cheminement piétons et de traversées piétonnes, la réfection intégrale de la chaussée, l'aménagement d'un carrefour giratoire au carrefour route d'Angresse et impasse Saint Joseph, l'aménagement de plateaux surélevés aux carrefours de la route d'Angresse et de la route de Sarailot, et aux carrefours de la route d'Angresse et de l'allée d'Aouce, ainsi que l'aménagement d'une voie verte.

<i>Sections - Articles</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement Article 4581193 travaux hors compétence Bénésse-Maremne	+ 160 000,00 €	
Investissement Article 4582193 travaux hors compétence Bénésse-Maremne		+ 160 000,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

c) Travaux hors compétence - Commune de Capbreton

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits nécessaires aux travaux hors compétence prévus pour l'opération de réfection de chaussée en enrobé et reprise de trottoirs sur les rues du Port d'Albret, Desjoubert et rue des Mousses.

<i>Sections - Articles</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement : Article 4581194 travaux hors compétence Capbreton	+ 34 800,00 €	
Investissement : Article 4582194 travaux hors compétence Capbreton		+ 34 800,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

d) Travaux hors compétence - Commune de Soustons

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits nécessaires aux travaux hors compétence prévus pour l'opération de réaménagement de la Rue Mora.

<i>Sections - Articles</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement : Article 45811821 travaux hors compétence Soustons	+ 3 260,00 €	
Investissement : Article 45821821 travaux hors compétence Soustons		+ 3 260,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

e) Travaux hors compétence - Commune de Soustons

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits nécessaires aux travaux hors compétence prévus pour l'opération de réaménagement du boulevard Darrigage, de la rue Bernard Pontneau et du carrefour de la rue du Vicomte à Soustons portant sur la rénovation et le réaménagement des voiries en intégrant les liaisons piétonnes, la mise en accessibilité PMR, les différentes circulations, les dessertes bus, la mise en sécurité de toutes les circulations, le traitement des carrefours, et les réorganisations des stationnements.

<i>Sections - Articles</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement : Article 45811921 travaux hors compétence Soustons	+ 17 000,00 €	
Investissement : Article 45821921 travaux hors compétence Soustons		+ 17 000,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

f) Travaux hors compétence - Commune de Soorts-Hossegor

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits nécessaires aux travaux hors compétence prévus pour l'opération de réaménagement de la route des lacs à Soorts-Hossegor portant sur la création d'un plateau ralentisseur.

<i>Sections - Articles</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement : Article 45811920 travaux hors compétence Soorts-Hossegor	+ 5 000,00 €	
Investissement : Article 45821920 travaux hors compétence Soorts-Hossegor		+ 5 000,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

g) Opérations de sécurité - Travaux hors compétence - Commune de Josse

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits nécessaires aux travaux hors compétence prévus dans le cadre d'opération de sécurité à Josse et portant sur l'aménagement du carrefour route du Mouta / rue Miremont Neuf et l'aménagement d'une liaison piétonne.

<i>Sections - Articles</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement Article 4581195 travaux hors compétence Josse	+ 19 000,00 €	
Investissement Article 4582195 travaux hors compétence Josse		+ 19 000,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

h) Opérations de sécurité - Travaux hors compétence - Commune de Seignosse

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits nécessaires aux travaux hors compétence prévus dans le cadre d'opération de sécurité à Seignosse et portant sur la création d'un plateau ralentisseur et une traversée piétonne sur l'entrée du lotissement la Belette.

<i>Sections - Articles</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement Article 45811919 travaux hors compétence Seignosse	+ 3 600,00 €	
Investissement Article 45821919 travaux hors compétence Seignosse		+ 3 600,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

i) Opérations de sécurité - Travaux hors compétence - Commune de Saint-Geours de Maremne

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits nécessaires aux travaux hors compétence prévus dans le cadre d'opération de sécurité à Saint-Geours de Maremne et portant sur la création de chicanes.

<i>Sections - Articles</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement Article 45811911 travaux hors compétence St Geours de Maremne	+ 3 000,00 €	
Investissement Article 45821911 travaux hors compétence St Geours de Maremne		+ 3 000,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

j) Opérations de sécurité - Travaux hors compétence - Commune de Vieux-Boucau

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits nécessaires aux travaux hors compétence prévus dans le cadre d'opération de sécurité à Vieux-Boucau et portant sur la création de chicanes.

<i>Sections - Articles</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement Article 45811923 travaux hors compétence Vieux-Boucau	+ 3 360,00 €	
Investissement Article 45821923 travaux hors compétence Vieux-Boucau		+ 3 360,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

k) Points de collecte des déchets - Travaux hors compétence - commune de Soorts-Hossegor

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits nécessaires aux travaux hors compétence prévus dans le cadre des travaux d'embellissement du cadre de vie de la rue des Forgerons, de l'Avenue des Charpentiers, de la rue des Rémoiseurs - Zone de Pédebert à Soorts-Hossegor.

Sections - Articles	Dépenses	Recettes
Investissement		
Article 45811920 travaux hors compétence Soorts-Hossegor		
Rue de forgerons	+ 15 000,00 €	
Avenue des Charpentiers	+ 9 500,00 €	
Rue des Rémoiseurs	+ 25 000,00 €	
Investissement		
Article 45821920 travaux hors compétence Soorts-Hossegor		+ 49 500,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

B - BUDGET ANNEXE PÔLE CULINAIRE

Créances irrécouvrables

Cette décision modificative, qui ne modifie en rien l'équilibre budgétaire, a pour objet d'ouvrir les crédits nécessaires à annuler les titres de recettes correspondant à des prélèvements rejetés sur les exercices 2016 à 2018.

Sections - Articles	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Article 673 : Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 25 000,00 €	
Fonctionnement		
Article 022 : Dépenses imprévues	-25 000,00 €	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

C - BUDGET ANNEXE AYGUEBLUE

Travaux supplémentaires

Cette décision modificative, qui ne modifie en rien l'équilibre budgétaire, a pour objet d'ouvrir les crédits nécessaires au remplacement des plaques à bulles disposées sur les banquettes, qui posaient des problèmes de sécurité, à la rénovation du système d'extraction d'air des baches tampon, et au remplacement des systèmes de fermeture des bacs tampon. L'opération chaufferie bois ayant été abandonné, les crédits prévus pour celle-ci sont transférés afin de réaliser ces travaux supplémentaires.

Sections - Articles	Dépenses	Recettes
Investissement		
Article 2158, Opération 940 : Travaux Aygueblue	+ 90 000,00 €	
Investissement		
Article 2158, Opération 300 : Chaufferie bois	- 90 000,00 €	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve la présente décision modificative.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Depuis le 30 novembre 2018, outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 27 septembre 2019

The seal is circular with the text 'MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD' around the top and '40230' at the bottom. In the center is a coat of arms featuring a seated figure holding a staff and a star above their head. A blue ink signature scribble is present over the seal and extends to the right.
Le président,
Pierre Froustey